

INFOS LOCALES

ACTUALITÉS EN ISÈRE



TABLE RONDE AUTOUR "DES ESPACES DE GLISSE INCLUSIFS : QUELS CHEMINS ?"

L'association Alpine Skate Culture (skatepark de Grenoble) organise dans le cadre de la ChicaChique Sess #10, une table ronde le 19 avril prochain, sur la thématique : "Des espaces de glisse inclusifs : quels chemins?".

L'idée est de dresser les constats genrés liés au sport de glisse, mais surtout, d'envisager des pistes concrètes d'évolution.

Le 19 avril à la Bifurk (skatepark)

[PLUS D'INFO ICI](#)

RAPPEL – CAMPAGNE DE SUBVENTION DROITS DES FEMMES 2026

Vous êtes une association ou une collectivité et souhaitez porter une action en faveur des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes ?

La campagne régionale de subventions « Égalité entre les femmes et les hommes » 2026 est toujours ouverte.

Elle vise à soutenir des projets favorisant notamment :

- la prévention et la lutte contre les violences faites aux femmes ;
- la santé des femmes ;
- l'égalité professionnelle et économique ;
- la culture de l'égalité.

Les dossiers peuvent être déposés jusqu'au dimanche 19 avril inclus sur la plateforme dématérialisée « Démarches simplifiées ».

[DEPOSER UNE DEMANDE](#)

LANCEMENT DU CONCOURS « 101 FEMMES ENTREPRENEURES »

Après le succès des éditions 2024 et 2025, une troisième édition des "101 femmes entrepreneures" est lancée pour 2026 !

Piloté par le [Ministère chargé de l'Égalité et Bpifrance](#), ce concours vise à mettre en lumière 101 femmes entrepreneures sur l'ensemble du territoire français.

Vous êtes :

- Une femme de plus de 18 ans
- Au début de votre aventure entrepreneuriale : porteuses de projet, créatrices ou repreneuses d'une entreprise dont les statuts ne sont pas encore déposés à la date limite d'inscription OU dirigeante et représentante légale de l'entreprise, en tant qu'actionnaire principale ou actionnaire strictement égalitaire, d'une entreprise dont les statuts ont été déposés depuis moins de trois ans
- Vous êtes ou avez été accompagnée par un structure d'appui à la création/reprise d'entreprise
- Vous souhaitez booster votre projet et rejoindre une communauté inspirante ?

Participer au concours, c'est se donner l'opportunité de :

- Bénéficier de la mise en lumière des lauréates
- Participer à des formations, du mentorat, de l'accompagnement
- Entrer dans le réseau et la communauté des ambassadrices et ambassadeurs du Cap Créa
- Participer à un bootcamp et à la cérémonie en présence de l'ensemble des partenaires du concours ;
- Devenir ambassadrice de l'entrepreneuriat au féminin.

[JE CANDIDATE ICI](#)



MARCHE POUR LE RESPECT, CONTRE LES VIOLENCES

Du jeudi 23 au samedi 25 avril 2026, une marche pour le respect, contre les violences physiques, psychiques, économiques, sexuelles, est organisé par le groupe de parole de femmes victimes de violences du centre social Odette Brachet de Morestel.

PROGRAMME CI-DESSOUS

Pour plus d'infos, vous pouvez contacter le centre social.

Centre social O. Brachet
Morestel
04.74.80.41.65
csob.familles@gmail.com
Fb: Plus Fortes ensemble

PLUS FORTES ENSEMBLE

AU PROGRAMME :

les animations et la marche sont ouvertes à tous, sans inscription et gratuites

Jeudi 23 avril 2026

- 10h30**
Départ de la Marche de la Salle des Fêtes de St. Victor de Morestel
- 11h30**
Arrivée à Brangues, Pique-nique
- 12h30**
Départ de Brangues, direction Le Bouchage
- 15h**
Le Bouchage
Pause Café
- 16h30**
Retour à St. Victor de Morestel
- 17h**
Soins "Bien-être" avec l'Association pour le Bonheur, au Centre social Odette Brachet, Morestel ouvert à tous

Vendredi 24 avril 2026

- 10h**
Départ de Vézeronce-Curtin devant la Résidence séniors "Le Jardin de Clodomir"
- 12h - 13h30**
Sermérieu
repas à Olouise
- 13h30**
Départ pour Vasselín
- 15h30**
Vasselín
Pause Café
- 16h30**
Départ pour St. Sorlin et Vézeronce
- 18h**
Retour à Vézeronce

Samedi 25 avril 2026

- 11h**
Départ de la Maison Ravier/Morestel en direction de la Salle de l'Amitié
- Entre 11h30 et 12h**
Arrivée à la Salle de l'Amitié
- 12h30 - 13h30**
Repas partagé :
chacun apporte un plat ou une boisson à partager au moment du repas. Les aliments peuvent être déposés à la Salle de l'Amitié à partir de 10h30.
- 14h30**
Spectacle seule-en-scène [OUT]RAGE par la compagnie Mara à partir de 11 ans
- 15h15**
Temps de questions-réponses au sujet des violences sexistes
- Entre 13h30 et 16h**
Stands d'information, Expo photos
- 16h**
Fin de la manifestation





PROCHAIN STAGE D'AUTODÉFENSE FÉMINISTE - 4 & 5 AVRIL 2026 À GRENOBLE

Envie de renforcer votre confiance, apprendre à poser vos limites et découvrir des techniques simples et efficaces pour vous défendre ?

L'association Ancrage propose un stage de base d'autodéfense féministe sur deux jours, les 4 et 5 avril 2026, de 9h15 à 17h00, à la salle Moyrand à Grenoble..

Ouvert aux femmes cis, trans, intersexes et aux personnes non-binaires dès 17 ans, ce stage permet d'explorer sa force mentale et physique, de prévenir les violences et de construire sa propre boîte à outils pour y faire face.

4 et 5 avril à Grenoble (salle Moyrand)

[INFOS ET INSCRIPTIONS](#)

L'OURSE, SPECTACLE THÉÂTRAL



Connaissez-vous l'histoire de Peau d'Âne ? L'Ourse, conte encore plus ancien, commence lui aussi bien mal : un roi veut épouser sa fille... La princesse Pretiosa choisit alors de fuir son destin en se transformant en ourse sauvage. Dans ce spectacle théâtral, musical et plein d'humour, les comédiennes de la Compagnie In(c)lassables revisitent ce récit avec énergie, poésie et malice, entre chants, instruments et coups de pattes.

Événement gratuit, proposé dans le cadre des 10 Jours de la Culture, organisés par Grenoble Alpes Métropole du 10 au 25 avril 2026, avec des dizaines d'événements gratuits dans plus de 30 communes du territoire.

Mardi 14 avril, à Varcès-Allières-et-Risset (Salle polyvalente de l'école Charles Mallerin)

HISTOIRE DU DROIT DE VOTE ET HÉROÏNES DE NOS DROITS

La Maison de la musique de Meylan accueille l'exposition « Histoire du droit de vote des femmes et Héroïnes de nos droits ».

À travers un parcours riche et accessible, cette exposition retrace les luttes, les engagements et les avancées qui ont permis aux femmes d'obtenir l'égalité des droits civiques. Un moment pour se souvenir, comprendre et rendre hommage à celles qui ont fait progresser nos libertés. Une exposition proposée en partenariat avec l'association Les Égales.

Du 20 mars au 4 avril à Meylan



PORTRAIT D'ASSO

PORTRAIT DE DOLINE, HÉBERGÉE PAR RIVHAJ

« J'arrive à Vienne le 12 février 2025 car j'ai été orientée à RIVHAJ pour mon parcours de sortie de prostitution. J'ai bénéficié du PSP grâce à une association (l'Amical du Nid de Grenoble) qui m'accompagnait.

Alors j'arrive à RIVHAJ où je trouve un logement qui me permet de bien dormir et être à l'aise pour mon parcours de PSP.

RIVHAJ met aussi à ma disposition une éducatrice vraiment formidable, toujours à l'écoute et toujours disponible (Lætitia) qui m'accompagne dans toutes mes démarches administratives, sociales et santé, sans oublier que j'étais aussi dans une procédure d'asile.

Grâce à cet accompagnement, j'ai pu trouver un travail et je vais aussi bientôt commencer une formation. J'ai également obtenu mon titre de réfugié.

Honnêtement, RIVHAJ m'a permis de retrouver la confiance en moi et de trouver une place dans la société. Grâce aux ateliers organisés, j'ai pu surmonter toutes mes angoisses et retrouver mon épanouissement.

Aujourd'hui, je suis une nouvelle personne, je gagne ma vie dignement sans courir les risques liés à la prostitution.

Je suis très heureuse de pouvoir bientôt revoir ma fille que je n'ai pas vu depuis 8 ans. J'ai demandé la réunification familiale »

Depuis 2025, dans le cadre d'un partenariat avec les associations spécialisées dans la prise en charge des victimes de prostitution (Althéa et Amicale du Nid), RIVHAJ peut accueillir des personnes qui souhaitent engager un parcours de reconstruction dans le secteur viennois.

Elle met en place un accompagnement renforcé global autour de l'accès au logement, à l'emploi, mais aussi des questions de santé.



PRÉSENTATION DES DISPOSITIFS PORTÉS PAR RIVHAJ

A la croisée des femmes est un lieu d'écoute, d'accueil et d'orientation pour les femmes victimes de violences (conjugales, intra-familiales, mariages forcés, traite des êtres humains, prostitution, précarité de la rue...) avec :

- Un accueil de jour ouvert les lundis matin de 9h à 12h30 et les jeudis après-midi de 13h à 16h30.
- Des entretiens individuels assurés par des travailleurs sociaux.
- Des ateliers collectifs (arts créatifs, socio-esthétique...) les mardis après-midi et vendredi matin sur inscription, animés par des intervenantes extérieures et professionnelles

RIVHAJ bénéficie de **27 places d'hébergement d'urgence pour les femmes victimes de violences** et porte le **centre de prise en charge des auteurs de violences conjugales, Les 7 Collines**.

CONTACT

☎ 07 68 12 52 09

✉ alacroiseedesfemmes@rivhaj.org



INSTITUTIONNEL

UN NOUVEAU CARNET DE MATERNITÉ, AU SERVICE DES FEMMES ENCEINTES ET DES FAMILLES

Depuis le 1er mars 2026, une nouvelle version du carnet de maternité est entrée en vigueur. Cette édition renforce les messages de prévention et d'information afin de mieux accompagner les femmes enceintes et les jeunes parents tout au long de la grossesse et durant les premiers mois de l'enfant.

Le carnet intègre les priorités actuelles de santé publique, notamment autour des 1000 premiers jours, de la santé environnementale, de l'alimentation et de l'activité physique, de la santé mentale, de l'usage raisonné des écrans, de la santé sexuelle ainsi que de la prévention des violences faites aux femmes et aux enfants.

[PLUS D'INFOS ICI](#)



ÉDUCATION NATIONALE : PUBLICATION D'UN PROTOCOLE D'ACTION EN CAS DE VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES



Un guide dédié à la prévention et au traitement des violences sexistes et sexuelles dans l'Éducation nationale rappelle le cadre et les procédures à suivre en cas de signalement.

Conçu comme un outil opérationnel, il vise à permettre à chaque personnel de connaître son rôle et ses responsabilités, afin d'agir de manière claire, coordonnée et sécurisée.

L'objectif est de renforcer la mobilisation collective pour prévenir ces violences, accompagner les victimes et engager les actions nécessaires à l'encontre de leurs auteurs.

[RETROUVEZ LE GUIDE ICI](#)

RAPPORT DU CESE : “CONSOLIDER ET ORGANISER LA DÉFENSE DE NOS PRINCIPES DÉMOCRATIQUES FACE AUX STRATÉGIES ANTI-GENRE

Le CESE a adopté le 25 mars 2026 la résolution « consolider et organiser la défense de nos principes démocratiques face aux stratégies anti-genre » (103 voix pour, 15 abstentions, 6 contre).

Longtemps perçus comme marginaux, les mouvements dits « anti-genre » sont aujourd’hui devenus des acteurs structurés du débat public. En Europe, plus d’un milliard de dollars ont été mobilisés en cinq ans pour financer leurs réseaux, leurs stratégies d’influence et peser sur les politiques publiques. La France est le deuxième pays européen le plus concerné par ces financements.

Au-delà de la contestation des droits des femmes, de la santé sexuelle et reproductive ou des droits des personnes LGBTQIA+, ces mouvements portent un projet politique plus large qui remet en cause des principes fondamentaux : égalité, libertés fondamentales, légitimité scientifique ou pluralisme démocratique. Leur influence passe aussi par des campagnes de désinformation et des stratégies numériques ciblant notamment les femmes et les défenseur(e)s des droits.

Face à ces dynamiques, le CESE appelle à organiser une réponse démocratique : protéger les droits humains et l’État de droit, renforcer l’éducation, les associations et les services publics, et soutenir une société civile mobilisée pour défendre et faire progresser l’égalité.

La défense des droits des femmes et de l’égalité est indissociable de la préservation de la démocratie.

[CONSULTER LE RAPPORT](#)

HARCÈLEMENT SEXUEL ET AGISSEMENTS SEXISTES AU TRAVAIL : UN GUIDE POUR MIEUX PRÉVENIR ET AGIR

Une version actualisée du guide « Harcèlement sexuel et agissements sexistes au travail : prévenir, agir, sanctionner » est désormais disponible en ligne.

Élaboré par la Direction générale du travail, il constitue un outil de référence pour accompagner les employeurs, les services RH, les représentants du personnel et les salariés.

La réglementation prévoit notamment la désignation d’un référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes dans les Comités sociaux et économiques (CSE). Dans les entreprises de 250 salariés ou plus, un référent supplémentaire doit être nommé afin de mener des actions de sensibilisation, organiser des formations et accompagner le traitement des signalements. Par ailleurs, les inspecteurs du travail et les professionnels de la médecine du travail sont désormais formés de manière systématique pour mieux accompagner les victimes et traiter ces situations.

Le guide rappelle le cadre juridique et les responsabilités de l’employeur, aide à identifier les comportements pouvant constituer du harcèlement sexuel ou des agissements sexistes, et propose des pistes concrètes pour prévenir, signaler et traiter ces situations. Il apporte également des réponses pratiques aux questions que peuvent se poser les salariés – comment reconnaître une situation de harcèlement, à qui la signaler, vers quels appuis se tourner – comme les employeurs, notamment sur la prévention, la conduite d’une enquête interne ou la gestion des suites d’un signalement.

[LE GUIDE ICI](#)

PROMOTIONS DES DROITS ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

ÉTUDE SUR LES VICTIMES DE VIOLENCES PHYSIQUES ET SEXUELLES ENREGISTRÉES PAR LES SERVICES DE POLICE ET DE GENDARMERIE EN 2025

Le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI) du ministère de l'Intérieur a publié, le 27 février dernier, sa nouvelle étude sur les violences physiques et sexuelles enregistrées par les services de police et de gendarmerie en 2025.

Les femmes restent les principales victimes de violences sexuelles (85 %), quel que soit le contexte ou l'âge. Pour les violences physiques, les femmes sont majoritaires lorsque les faits se produisent dans la sphère familiale (73 %), tandis que les hommes sont plus souvent victimes de violences commises en dehors de ce cadre.

[PUBLICATION ET ÉTUDE](#)

REPRÉSENTATION DES FEMMES DANS LES MÉDIAS ET LE SEXISME EN LIGNE

Le 12 mars 2026, l'Arcom a organisé une conférence consacrée à la représentation des femmes dans les médias et le sexisme en ligne. Cette conférence a permis de réunir plusieurs intervenants pour échanger sur les constats et les pistes d'action afin de renforcer l'égalité et lutter contre les violences sexistes dans les espaces médiatique et numérique.

A cette occasion, l'Autorité a publié deux nouveaux rapports dédiés à ces enjeux :

- Une étude sur la représentation des femmes dans les programmes audiovisuels qui concourent à l'information ;
- Un rapport sur le sexisme sur les [plateformes en ligne](#)

[PLUS D'INFOS ICI](#)

PUBLICATION DE LA CIRCULAIRE DE POLITIQUE PÉNALE PORTANT SUR LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Publiée le 6 mars 2026, une circulaire appelle à renforcer la mobilisation contre les violences intrafamiliales autour de trois priorités : améliorer la coordination entre les acteurs et les dispositifs de protection, optimiser la conduite des enquêtes et l'orientation des auteurs, et renforcer la prise en charge des victimes, en particulier des mineurs.

À l'occasion du 8 mars, le ministère de la Justice a également publié **quatre rapports** : « A VIF », consacré à la politique de lutte contre les violences intrafamiliales ; « A hauteur de victimes », visant à renforcer l'action judiciaire face aux violences sexuelles ; un rapport d'évaluation du traitement judiciaire des violences intrafamiliales ; ainsi qu'un rapport sur la structuration de la prise en charge des usagers et de l'aide aux victimes au sein du ministère de la Justice.

Un dossier de presse dresse par ailleurs un bilan des actions menées entre 2017 et 2025, accompagné de chiffres clés.

[LE DOSSIER DE PRESSE ICI](#)





Elles en vacances

APPEL À PROJETS “ELLES EN VACANCES”

La protection et l'accompagnement des femmes victimes de violences constituent un enjeu majeur pour les acteurs publics et associatifs. Depuis 2020, l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) porte l'appel à projets « Elles en Vacances », qui permet d'offrir à ces femmes et à leurs proches des séjours accompagnés.

L'objectif : leur offrir un temps de répit, favoriser la reconstruction, le lien social et soutenir le travail d'accompagnement mené par les structures qui les accueillent.

Le dispositif a connu un développement important ces dernières années. En 2025, plus de 1 500 femmes victimes de violences et leurs proches ont pu bénéficier de séjours sécurisés. L'appel à projets est reconduit en 2026, avec le soutien de la CNAF, afin de poursuivre et renforcer cette initiative.

[TOUTES LES INFOS ICI](#)

CULTURE DE L'ÉGALITÉ

UN GUIDE POUR PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DANS LES ASSOCIATIONS SPORTIVES

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative publie un outil concret pour transformer le terrain : un guide pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans les associations sportives.

Si la pratique féminine progresse (+10 points depuis 2018), des écarts persistent dans les instances dirigeantes et l'encadrement technique.

Aujourd'hui, seulement 24 % des présidences de clubs sont occupées par des femmes.

Ce guide propose des solutions actionnables pour :

- Féminiser la gouvernance (binômes mixtes, détection de futures dirigeantes) ;
- Communiquer sans stéréotypes (langage inclusif, visibilité équilibrée) ;
- Lever les freins à la pratique (équité des créneaux, soutien logistique) ;
- Garantir un cadre sûr (vestiaires sécurisés, formation contre les violences sexistes) ;
- Prendre en compte la physiologie féminine (tabou des règles, maternité) L'égalité ne se décrète pas, elle se construit chaque jour dans nos clubs et nos territoires.



[LE GUIDE ICI](#)

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

6^{ÈME} ÉDITION DES TROPHÉES DE LA MIXITÉ DES METIERS

Organisée le 3 mars par l'Afpa et financée par le ministère du Travail et des Solidarités, cette cérémonie met à l'honneur des femmes et des hommes engagés dans des professions où leur genre est minoritaire. Cette année, près de 310 candidatures ont été reçues, témoignant de la diversité, du talent et de la détermination de celles et ceux qui défient les stéréotypes de genre et ouvrent de nouvelles voies professionnelles.

Lors de la cérémonie, six lauréates et un lauréat ont été récompensés. Initialement centrée sur les femmes dans des métiers traditionnellement masculins, l'initiative a élargi son périmètre pour valoriser aussi les hommes dans des secteurs où ils sont minoritaires. Cette évolution reflète une conviction forte : la mixité professionnelle est un enjeu collectif, qui concerne tous les genres et tous les secteurs.

[TOUTES LES INFOS SONT ICI](#)

INDEX DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE : RÉSULTATS 2026

Le ministère du Travail a publié le 9 mars les résultats de l'index égalité femmes-hommes dans les entreprises.

La note moyenne atteint 88,5 sur 100, un niveau stable par rapport à l'an dernier et en hausse de 4,5 points depuis 2020. Selon le ministère, cette progression traduit une stabilisation à un niveau élevé : 93 % des entreprises obtiennent désormais une note d'au moins 75/100, une proportion similaire à celle observée les années précédentes.

Pour rappel, cet index, noté sur 100 points, repose sur cinq critères mesurant les écarts de rémunération, les augmentations, les promotions, les retours de congé maternité et la parité parmi les plus hautes rémunérations.

SANTÉ DES FEMMES



PRÉVENTION CARDIOVASCULAIRE CHEZ LA FEMME

La Fondation Cœur et Recherche a lancé le 12 mars un clip grand public pour inciter les femmes à avoir un suivi cardiologique.

« Tu as vu ta/ton gynéco... et ta/ton cardio ? » c'est le titre accrocheur de la nouvelle campagne de sensibilisation au dépistage cardiovasculaire chez les femmes.

[DÉCOUVREZ LE CLIP ICI](#)

ENQUÊTE SUR LA SANTÉ DES FEMMES

La 2^e enquête de la Fédération hospitalière de France (FHF) et d'Ipsos BVA, publiée le 8 mars, révèle un paradoxe préoccupant : les femmes, qui prennent en charge la santé de leur famille, négligent souvent la leur.

- 92 % assument seules au moins une tâche liée à la santé du foyer.
- 59 % déclarent que cette charge affecte leur bien-être et leur équilibre psychologique.
- 63 % ne réalisent pas systématiquement leur examen gynécologique de contrôle (jusqu'à 80 % chez les moins de 30 ans).
- 43 % ont déjà vu leur douleur minimisée par un professionnel de santé.
- 7 à 14 % ont subi des pressions sur leurs choix reproductifs (7 % grossesse, 14 % contraception).

L'étude souligne également que les biais sexistes persistent dans la prise en charge médicale, et que des problèmes de consentement sont encore observés lors des consultations gynécologiques. Ces résultats mettent en lumière l'importance d'une meilleure prévention et d'une prise en charge respectueuse et équitable des femmes.

[TÉLÉCHARGER L'ÉTUDE ICI](#)



À L'ÉTRANGER

LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN + : UN LEVIER POUR L'EMPLOI, L'INCLUSION ET L'ÉGALITÉ

Le Fonds social européen plus (FSE+) est le principal instrument financier de l'Union européenne pour soutenir l'emploi, l'inclusion sociale et la cohésion entre les territoires. En France, le programme national « Emploi, Inclusion, Jeunesse et Compétences », piloté par la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP), dispose d'un budget d'environ 4 milliards d'euros pour la période 2021-2027.

Ce programme finance notamment des actions en faveur de l'insertion professionnelle, de la formation des salariés les moins qualifiés, de l'accompagnement des jeunes et de l'inclusion sociale. L'égalité entre les femmes et les hommes constitue également un principe transversal du FSE+, garantissant que les projets soutenus intègrent cette dimension. Une enveloppe spécifique est par ailleurs dédiée à des actions en faveur de l'égalité professionnelle.

[AAP ICI](#)

[INFOS SUR LE FSE+ ICI](#)

AGENDA

LES JOURNÉES INTERNATIONALES D'AVRIL

5 avril
54ème anniversaire du Manifeste des 343 salopes

24 avril
journée des jeunes filles dans le secteur des technologies de l'information et de la communication

26 avril
journée internationale de la visibilité lesbienne

29 avril
80ème anniversaire du premier vote des femmes

Retrouvez les structures pouvant venir en aide aux personnes concernées par les violences:



CONTACT



Sarah MARCATO, déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité

✉ sarah.marcato@isere.gouv.fr

🌐 [Site de la Préfecture - Rubrique Droits des femmes](#)

L'inscription à la newsletter mensuelle se fait par l'envoi d'un courriel à la DDFE

